Uniforme à l'école, plan fertilité... mais quid du logement ? Monsieur le Président, il faut revoir vos priorités!



Par Loïc Cantin, président de la FNAIM

Après le remaniement, et alors que notre pays traverse une période troublée, politiquement et économiquement, la parole du chef de l'État était attendue.

En particulier sur les grands sujets qui préoccupent nos concitoyens : l'emploi, la sécurité, le pouvoir d'achat... sans oublier, le logement. Avoir un toit au-dessus de sa tête est un droit fondamental, la première condition de la dignité.

Sans cap stratégique, sans ministre dédié à ce portefeuille et alors que le marché de l'immobilier s'enfonce dans la crise et que le parcours logement des Français se grippe, ménages et professionnels de l'immobilier attendaient de cette conférence de presse une clarification du Président de la République quant aux actions qu'il comptait engager sur ce sujet.

Las. C'est après près d'une heure que le logement a fini par faire son apparition dans l'expression du Président de la République, sans que la mesure de la situation ne semble réellement comprise! Et uniquement par le prisme de la construction neuve, qui si elle est nécessaire et attendue, ne peut être la seule réponse.

Les alertes, vous les connaissez. Le marché locatif s'enfonce : le nombre d'annonces locatives a diminué de presque 60 % en 5 ans. L'hémorragie devrait encore s'accentuer avec l'interdiction de mise en location progressive des « passoires thermiques » : 2025 pour les classes G et 2028 pour les classes F.

Le nombre de biens à la location ne répond plus aux besoins de nos compatriotes, avec des effets à venir majeurs sur l'emploi et le pouvoir d'achat, sans parler des problèmes que cela peut engendrer sur la qualité de vie.

Qu'attendons-nous pour soutenir et accompagner les bailleurs et inciter l'investissement locatif de longue durée.

Des actions fortes pour permettre aux Français de renouer avec la propriété sont attendues. Vous avez évoqué des facteurs conjoncturels, c'est un fait. Mais il est cependant nécessaire de les prendre à bras le corps.

Faciliter l'accès au crédit, et donc à la propriété est une urgence : suspension des règles du HCSF, retour de la portabilité et de la transférabilité des prêts... là encore, la palette des solutions est connue.

Et bien sûr, la nécessité de répondre à l'urgence climatique et de lever les freins à la rénovation énergétique, qui ne pourra pas atteindre le rythme nécessaire sans une action d'ampleur.

Côté professionnels, c'est tout un secteur qui est aujourd'hui en crise. 887 défaillances d'agences en 2023, un chiffre qui pourrait atteindre 1 400 cette année. Derrière ces chiffres, ce sont des emplois détruits, et l'industrie du logement, pourtant largement utile aux finances de l'État, qui vacille.



La liste est longue... certes, tout n'est pas à attendre du Président de la République. Mais si vous pouvez aborder la question de l'uniforme à l'école, du congé naissance, et la régulation des écrans pour nos enfants... nous aurions pu attendre une parole forte, alors qu'une grande loi logement a été annoncée pour ce début d'année.

Alors que nous allons célébrer le 1^{er} février prochain le 70^{ème} anniversaire de l'appel de l'Abbé Pierre, ses mots résonnent aujourd'hui plus que jamais « Gouverner c'est d'abord loger son peuple ».

Le candidat Emmanuel Macron semblait avoir compris l'urgence, lorsqu'en 2022 il s'engageait à « générer le plus de mobilité possible au sein du parc [...] en levant les obstacles qui aujourd'hui freinent l'accès au logement et la mobilité, en particulier des jeunes, des familles qui se recomposent ou des personnes qui cherchent ou qui changent d'emploi ».

Monsieur le Président, le logement a besoin d'un cap, de lisibilité et de la visibilité. Et vite!

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

